

Adhésion des organismes à l'APICAD

Présentation de l'APICAD

L'APICAD (Association internationale pour l'intercompréhension à distance) est une association de droit français (loi de 1901) qui gère un portail Web et un réseau d'enseignants et de chercheurs.

Cette association a été créée pour assurer la continuation des travaux réalisés par le projet européen Miriadi : maintenance du portail Web, animation du réseau, organisation de formations en langues. La spécificité des formations plurilingues organisées par l'APICAD est qu'elles se font en ligne et en réseau de groupes : différentes classes dans des pays de langues différentes travaillent ensemble pendant un temps donné et réalisent des publications collectives. Chaque classe est toutefois libre d'adapter les modalités d'intégration de cette formation en ligne à ses propres objectifs et impératifs et en est de ce fait responsable.

Plus de détails sur <https://www.miriadi.net/l-apicad>

Pourquoi adhérer à l'APICAD ?

- Pour soutenir une pédagogie adaptée aux besoins de notre époque en langues et en culture numérique ;
- Pour bénéficier de l'expérience pédagogique des membres du réseau qui date déjà de plus de dix ans, et qui s'est forgée sur les plateformes telles que Galanet et Galapro ;
- parce que les formations proposées ont un excellent rendement en terme d'apprentissage en langues et acquisition de culture numérique ;
- parce que le coût financier de ces formations peut être relativement faible par rapport à des formations traditionnelles, tout en étant plus efficaces ;
- pour promouvoir une approche démocratique du plurilinguisme et des échanges interculturels .

Quelles institutions peuvent adhérer ?

L'association propose gratuitement ce dispositif de formation à tous les organismes de formation qui le désirent.

Ces institutions peuvent devenir membre de l'APICAD par le paiement d'une cotisation de 50 euros. Elles prennent ainsi part à la vie de l'APICAD en désignant 3 personnes chacune pour les représenter. Ces personnes bénéficieront également de la gratuité pour la participation aux manifestations scientifiques organisées par l'APICAD ainsi que de l'inscription gratuite à des formations spéciales.

Demandez notre RIB-IBAN.

APICAD
Lieu dit Pierre Chaude
71300 Saint Bérain sous Sanvignes

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS



D.I.L.A.
CN-Publication
JOAFE.OU-0002
13000918600011.OU-Direct-
ion Information Légale
Administrative, O-Gouv, C-
FR
75015 Paris
2014-07-25 15:32:33

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10
Abonnements.....01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 1179 - page 3593

69 - Rhône

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture du Rhône.

ASSOCIATION INTERNATIONALE POUR LA PROMOTION DE L'INTERCOMPRÉHENSION À DISTANCE (APICAD).

Objet : réunir les personnes et/ou groupements de personnes engagés à promouvoir l'intercompréhension dans le monde, en privilégiant la pratique de l'intercompréhension à distance ; faire connaître l'intercompréhension auprès du grand public ainsi que des responsables institutionnels et associatifs ; offrir un cadre légal de collaboration aux membres de l'association ; oeuvrer à la pratique et à l'éthique du plurilinguisme, impératif de notre temps et défi de l'avenir.

Siège social : 306, rue Duguesclin, 69003 Lyon.

Date de la déclaration : 11 juillet 2014.

Le Directeur de l'information légale et administrative : Didier FRANÇOIS

APICAD
Lieu dit Pierre Chaude
71300 Saint Bérain sous Sanvignes